

- Chemin du Chauchy
(dès le collège en direction du Bourg)
- Rue du Pont-Levis
- Rue Forel
- Grand' rue
- Quai du Suchet
- Rue Saint-Prothais
- Rue du Vieux-Collège
- Rue Couvaloup
- Rue Perdtemps
- Rue de la Tour
- Rue du Fossé
- Rue du Motty
- Avenue de Taillecou
- Chemin des Colombettes



A partir du vendredi à 16h00, tous les véhicules devront être sortis de la zone bloquée en rouge.

● A partir du samedi à 07h00, il ne sera plus possible de circuler dans cette zone.